

J'ai une communication d'une certaine gravité à vous faire.

Lorsque nous sommes arrivés aux affaires le 06 avril 2014, j'ai confirmé aux Loossois et à nos agents territoriaux que la première préoccupation de notre équipe était de mettre en œuvre le projet d'une équipe municipale venant se substituer à une autre.

Il n'y a pas eu de chasse aux sorcières.

Nos premiers chantiers ont été la clôture du campement insalubre de la prison et la résolution optimale du difficile dossier des emprunts toxiques.

Dans le même temps, nous avons tracé les sillons de nos dossiers emblématiques dans la ville : EFM, CCAS, SORLIN, Liane 5, Lino, LA FONTAINE, ARAGO/Amitié, NPRU.

A l'interne, nous avons mis en place différents outils RH obligatoires et, cependant, jamais mis en place auparavant : les fiches de poste pour tous nos agents, les évaluations annuelles.

Nous avons initié et menons le chantier de fond complexe du RIFSEEP.

Sur le plan financier, nous avons réalisé, après deux premiers budgets et comptes administratifs préparés dans des conditions difficiles, qu'il était indispensable de mettre en place un règlement financier qui n'existait pas.

Le règlement financier est la référence essentielle en ce qui concerne nos principes et la méthodologie régissant l'exécution et le contrôle du budget.

Nous terminerons en 2017 la mise en place d'un contrôle de gestion validant des tableaux de bord budgétaires ainsi qu'un rattachement des charges en fin d'année et un inventaire physique et comptable qui n'existaient pas.

Ces initiatives majeures se sont faites en concertation avec les services qu'il a fallu accoutumer à des méthodes nouvelles pour eux, déjà appliquées dans bien d'autres collectivités.

Nous connaissons à présent le cycle de notre commune et avons désormais la capacité d'analyser l'évolution des charges de fonctionnement au fil des ans.

Notre attention a été attirée par des variations significatives de certaines dépenses de fonctionnement.

Certes, nous avons pris des décisions fortes de gestion inspirées par une politique au service des Loossois concernant l'évolution de certaines dépenses : les fêtes et cérémonies sont passées dans un rapport de 5 à 1.

Cela nous l'avons voulu et c'est le résultat d'un choix fait par l'équipe majoritaire.

Mais, d'autres dépenses ont évolué dans des proportions surprenantes, voire inconséquentes, appelant cette fois le questionnement.

Aussi, et par exemple, nous consommons environ 10 fois moins de papier.

J'ai été amenée à prendre des avis autorisés et j'ai saisi, en ma qualité de Maire de LOOS, Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de ces faits afin qu'en toute indépendance des investigations puissent être menées pour en faire la lumière.

Cette saisine était une obligation pour moi au vu des dispositions de l'article 40 du Code de procédure pénale.

La CRC a été concomitamment informée de cette saisine et les deux institutions travailleront sans doute de concert.

Il était de mon devoir de prendre cette initiative dès lors que j'ai pris conscience de faits et de chiffres sur lesquels il est difficile de porter une explication comptable.

Les investigations qui en découleront permettront d'établir s'il y a eu des altérations frauduleuses de la vérité exprimées sur des actes ayant pour effet d'établir la preuve d'un acte ou d'un fait ayant une qualification pénale.

Lorsque de telles altérations sont commises dans des documents délivrés par une administration publique, il est possible de remonter dans le temps jusqu'à dix ans.

Je me devais de porter cette information ce soir à la connaissance du conseil municipal, demain à celle de nos chefs de service.

J'ai parfaitement conscience de ce que les investigations qui pourront être menées vont peser sur nos services.

Il est, cependant, nécessaire d'en passer par là pour définitivement purger notre collectivité de tout questionnement et de toute incertitude.

A cet égard, je me dois de rappeler que l'analyse financière rétrospective réalisée par KPMG en 2014 avait pour objectif d'analyser la situation financière de la ville sur la période 2008-2013 d'après les données des comptes administratifs de la ville.

L'analyse n'a pas eu pour objectif de procéder à la validation des sommes enregistrées ni de contrôler les factures.

Le contrôle a porté uniquement sur la bonne application du plan comptable M14.

Nous l'avions voulu ainsi en début de mandat pour ne pas paralyser la commune et le CCAS par un audit détaillé de l'ensemble des services.

Je conclurai mon propos informatif en précisant que Monsieur le Procureur de la République, lors de notre rencontre, m'a confirmé le bien-fondé de ma saisine au vu des éléments soumis à ses investigations.

Nous allons laisser à présent les experts accomplir leur mission.